

Une grève de privilégiés ?

On entend de-ci de-là que ce sont des privilégiés qui font la grève. Ils sont fonctionnaires, donc ils ont la sécurité de l'emploi, ont des salaires élevés, et néanmoins ils osent se plaindre : c'est une honte ! La question se pose : assistons nous à un mouvement de privilégiés faisant grève pour conserver leurs privilèges, comme l'affirmait Catherine Nay sur Europe 1 le Samedi 7 Juin 2003 ?

Les fonctionnaires coûtent trop cher

Il est bien connu que l'état français est outrageusement gourmand puisqu'il confisque une part conséquente du PIB à ses citoyens (44% en 1993, 43,9% en 2002). Ceci donne l'impression que les fonctionnaires sont improductifs et peu rentables. Cette idée faiblit lorsque l'on sait que *“l'essentiel de ces prélèvements est redistribué aux ménages et aux entreprises. L'État ne prélève que 13% (en 1993, environ 10% en 2002) pour assurer ses prérogatives traditionnelles. La France se situe au 6° rang des pays de l'OCDE du point de vue de l'importance relative des prélèvements obligatoires”* (source : Encyclopédie de l'économie et de la gestion, 2000, et INSEE pour les données de l'année 2002).

Les salaires des fonctionnaires

On sait en outre que le salaire moyen des fonctionnaires est supérieur au salaire moyen du privé. L'honnêteté oblige cependant à ne pas s'arrêter à cette simple moyenne, et à étudier les choses d'un peu plus près pour comprendre les raisons de cette différence. Le salaire moyen d'un ouvrier du public est effectivement supérieur à celui d'un ouvrier ou employé du privé (de 10% environ). En revanche, pour les cadres, c'est l'inverse. Un cadre du public gagne de 20 à 30% de moins que dans le privé. La différence entre les salaires moyens des deux secteurs provient simplement du fait que la proportion de cadres est nettement supérieure dans la fonction publique, ce qui n'est pas surprenant étant donné les missions assumées par le service public.

Les enseignants, en particulier, ont été qualifiés de “privilégiés de l'Europe” par F. Fillon. Or une étude récente compare, pour différents pays d'Europe, les salaires moyens des enseignants du secondaire rapportés au PIB de leurs pays (source : Courrier International n°657 du 5 Juin 2003). Sur les 16 pays considérés, la France figure en 14° position, suivie par la Hongrie et la République Tchèque. . .

Qui y perdra le plus ?

Ce projet de réforme des retraites fait partie d'une politique globale du gouvernement, dans laquelle s'inscrit également la baisse de l'impôt sur le revenu :

“Première mesure, la réduction de l'impôt sur le revenu de 5% dès 2002. D'un coût de 2,55 milliards d'Euro, elle correspond aux engagements pris par la nouvelle majorité lors de la campagne électorale. Elle bénéficiera à tous les contribuables, soit 16 millions de foyers fiscaux, dès cette année.”

(Source : http://www.senat.fr/senactu/senactu_actu/budget.html)

On comprend alors que les bas salaires soient plus mobilisés que les cadres. En effet, celui qui est le mieux payé a quelques raisons de se réjouir des initiatives gouvernementales. Naturellement, il y perd sur les retraites, mais d'un autre point de vue, les récentes baisses d'impôts lui permettront d'épargner individuellement.

Le gouvernement ayant pour objectif de baisser jusqu'à 30% l'impôt sur le revenu, on aurait tort, si on a de l'argent et que l'on se soucie des autres comme d'une guigne, d'aller manifester.